

ABONNEMENT.

Saumur... 30 fr.
Poste: 35 fr.
Trois mois: 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

annonces, le ligne... 30 c
Réclames... 30
Faits divers... 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis
contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 1^{er} MARS

DECAZEVILLE

Les nouvelles de Decazeville sont très-
mauvaises, et si nous sommes bien rensei-
gnés — et nous croyons l'être — au dernier
conseil des ministres, M. le président du
conseil a laissé entendre qu'on serait obligé
probablement de recourir à la force pour
faire cesser l'agitation minière qui menaçait
de gagner tous les centres industriels.

La recrudescence de l'agitation coïncide
avec l'arrivée sur le théâtre de la grève des
députés Basly et Camélinat, compagnons de
liste de M. Brisson, Allain-Targé, Lockroy,
etc., etc.

Ces cabareliers viennent verser leur pi-
quette aux malheureux mineurs, et comme
d'autre part ces mineurs ont pu déduire de
l'attitude des agents du gouvernement, lors
de la boucherie Watrin, que les ministres
étaient plutôt les garçons que les adversaires
de ces cabareliers, il y a malheureusement
lieu de craindre qu'ils ne se laissent
tout à fait griser par cette piquette et que les
craintes exprimées au conseil des ministres
ne soient justifiées.

On nous dit qu'on aura sérieusement re-
cours à la force. C'est possible. Après la pi-
quette, le sang coulera; c'est malheureuse-
ment à craindre. D'innocents soldats et de
malheureux mineurs paieront peut-être de
leur sang la piquette des Camélinat et des
Basly, et les Basly et les Camélinat revien-
dront ironer à la Chambre, tout fiers de leur
belle besogne. Et ils demanderaient la mise
en accusation des membres du cabinet
Freycinet que nous en serions d'autant
moins étonnés, qu'il faut bien le dire, ils
auraient par devers eux quelque logique.

Qui a favorisé, développé l'agitation mi-
nière?
Ce sont, d'une part, les excitations mal-
saines de la bande Basly; de l'autre, l'atti-
tude du gouvernement dans l'affaire Wat-
rin. On pouvait alors sans effusion de sang
prendre des mesures qui eussent donné à

réfléchir aux grévistes et à leurs meneurs.
On a préféré caler; pour n'être point acadé-
mique, le mot n'en est pas moins juste.

Or, les Basly et les Camélinat ont été
bombardés législateurs sur la même liste que
des républicains qui soutiennent le gouver-
nement, qui même en font partie et qui
avaient très-complaisamment accepté ce
voisinage.

Or, ce gouvernement a été mou — disons-
le — lâche une première fois à Decazeville.

Comment voulez-vous que les grévistes,
entre les députés meneurs et les agents lâ-
ches, sachent où est l'autorité? Et si pour
affirmer cette autorité il faut que le sang
coule, assurément les Basly seront souillés
de ce sang, mais le gouvernement pourra
difficilement s'en laver les mains.

Les dépêches reçues de Decazeville au
ministère de l'intérieur annonçant que la
grève se généralise dans les établissements
dépendant de la société des mines.

En conséquence, le préfet a donné l'ordre
d'occuper militairement les barrières qui
donnent accès aux feux.

Les troupes qui se trouvent déjà sur les
lieux vont être renforcées.

Les nouvelles qui nous parviennent à la
dernière heure portent:

On craint la suspension totale du service
de la garde des feux, les délégués ayant
informé le préfet que, si dimanche soir,
dernier délai, les ouvriers n'avaient pas reçu
satisfaction, ils feraient tout ce qui serait en
leur pouvoir pour empêcher ce service,
dont l'interruption aurait pour conséquence
immédiate l'incendie des mines et leur ruine
complète.

Les autorités craignent surtout ce danger,
alors même qu'elles disposeraient d'un per-
sonnel très-nombreux; car, pour assurer le
service, il faut des ouvriers en ayant une
grande habitude.

On va même jusqu'à penser que le mi-
nistre de la guerre hésiterait à donner à des
soldats l'ordre de pénétrer dans des puits de
trois cents pieds de profondeur, où règne

constamment une température de trente-
cinq degrés et où les hommes sont obligés
de travailler entièrement nus.

Decazeville, 28 février.

Le préfet a pris un arrêté mettant la Com-
pagnie en demeure de se prononcer au sujet
du service des barrages, sans quoi ce ser-
vice sera assuré par l'État.

La soirée a été très-calme. Il n'y a per-
sonne dans les rues.

On télégraphie de Montpellier:

« Un détachement du 2^e génie a été dirigé
sur Decazeville, où de nouveaux troubles
sont imminents. »

Chronique générale.

GRAVES NOUVELLES

On lit dans le Soleil:

« Nous apprenons de source très-sé-
rieuse que de graves nouvelles seraient
arrivées depuis deux jours du Tonkin au
ministère de la marine.

« On nous affirme qu'on n'a pas donné
connaissance au public de ces nouvelles,
parce que le gouvernement craignait qu'elles
produisissent un mauvais effet au moment
de la discussion du traité de Madagascar.

« Nous hésitons beaucoup à admettre
que le gouvernement ait pu se livrer à de
pareils calculs.

« En tous cas, la discussion du traité de
Madagascar est terminée; et maintenant les
ministres peuvent sans crainte dire ce qu'il
en est.

« Les bruits de mauvaises nouvelles du
Tonkin, auxquels nous faisons allusion,
sont-ils vrais? »

La Petite France publie à cet égard la dé-
pêche suivante:

« Contrairement aux informations d'un
journal du matin, il est absolument inexact
que le ministère de la marine ait reçu

aucune mauvaise nouvelle du Tonkin. Les
derniers renseignements parvenus sont au
contraire entièrement satisfaisants. »

Le ministre des finances compte sou-
mettre, cette semaine, à ses collègues la
rédaction définitive du projet du budget de
1887.

Le conseil des ministres n'a arrêté jus-
qu'ici que les chiffres des dépenses. Il n'a
pas encore statué sur les combinaisons fi-
nancières préparées par M. Sadi-Carnot
pour équilibrer le budget, et qui compor-
tent la conversion des obligations sexen-
naires en 3 0/0 amortissable et une éléva-
tion d'un cinquième des droits sur l'alcool.

On recommence à dire que les ministres
de l'intérieur et des travaux publics vont
s'entendre avec les grandes administrations
publiques et les compagnies de chemins de
fer, dans le but d'accélérer autant que possi-
ble l'exécution d'un certain nombre de tra-
vaux importants, pour remédier à la crise
économique qui sévit dans les grands cen-
tres en assurant du travail aux ouvriers.

C'est la cinquantième fois pour le moins
qu'on lance cette nouvelle que l'événement
ne vient jamais confirmer.

M. WILSON ET LES GRANDES COMPAGNIES.

Ce qu'il y a de plus curieux et de plus
instructif dans les débats de cette affaire à
la Chambre des députés, c'est assurément
l'apparition de M. Wilson à la tribune pour
combattre les grandes Compagnies de che-
mins de fer et inquiéter du même coup les
capitax qui ont servi à les établir.

On serait naturellement porté à croire
que son titre de gendre du Président de la
République dût lui inspirer, dans les ques-
tions de la nature de celle actuellement en
discussion, une certaine retenue.

Eh bien! pas du tout. M. Wilson atta-
que à tort et à travers les ministres de son
beau-père; il va jusqu'à s'en prendre, dans

49 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EXIL!

PAR M. DU CAMPFRANC

Alors, en moins d'une seconde, je me représen-
tai ma mère mourante, mon père à jamais exilé.
Lui aussi avait eu foi dans mon voyage, lui aussi
avait pensé que je lui rapporterais la délivrance, le
bonheur, lui aussi...

Et, folle, éperdue, espérant contre toute espé-
rance, je me relevai; et, cette fois, je vins tomber
aux pieds de la czarine. Et je baisai sa robe, et le
visage inondé de larmes, je poussai un seul cri:

— Grâce! Grâce! pour le comte de Rudzen!
Mais il dut être bien ému par ce cri filial. Mais
il dut contenir tout mon amour, toute ma ten-
dresse, tout mon désespoir, car une main délicate
caressa ma tête, et des yeux pleins de compassion
s'abaissèrent sur les miens... les yeux limpides et
lumineux de la grande-duchesse Marie.

— Relevez-vous, me dit-elle avec bonté.

Et de sa voix harmonieuse, s'adressant au sou-
verain:

— Sire, répit-elle, je connais cette jeune fille.
M^{lle} de Rudzen est la plus chère protégée d'une de

mes dames d'honneur. Elle est venue de bien loin
pour obtenir la grâce de son père. Ne la refusez
pas. Je vous le demande au nom de tout l'amour
que vous portez à vos enfants.

Le visage glacé du czar s'était adouci, tandis
qu'il écoutait cette voix angélique.

— Le comte de Rudzen, dit-il enfin, est un
grand coupable, un révolté. A trois reprises, il a
osé défier les armes russes, se mesurer à leur
puissance, son châtimement est légitime. Cependant,
à votre demande, princesse, je consens à faire
examiner de nouveau le dossier de ce rebelle. Si la
clémence est possible, M^{lle} de Rudzen vous devra
la grâce de son père.

— Merci, merci! m'écriai-je.

Et, dans un élan passionné, je portai à mes
lèvres la main de la grande-duchesse; puis, dans
l'excès de ma joie, dans ce bonheur trop vif, que
me donnait l'espoir soudainement revenu, je sentis
comme une suspension de ma vie. La salle des
audiences avec ses glaces, avec ses lustres et ses
portraits de grands-ducs, tourna devant mes yeux
troublés, mon cœur cessa de battre; et, dans les
bras de Mademoiselle, qui venait d'accourir pour
me soutenir, je tombai évanouie.

Sur le chemin de Saint-Petersbourg, à Irkoutsk
avril 18...

Notre télégramme roule avec peine sur les routes
dâtrempées par les pluies printanières; toutes les

veiges sont fondues; toutes les plaines sont
changées en marécages; le givre devenu liquide
ruisselle sur les arbres; les glaces se rompent sur
les fleuves. Et la télégramme roule sans cesse. Et moi,
je demeure sombre, désespérée, silencieuse. Je sens
en moi une douleur intense comme une blessure
d'où s'écoulerait tout le sang de mon cœur.

L'espérance m'a déçue. La belle ombre blanche,
qui, toujours me murmurait, à l'oreille, de riantes
promesses, me leurrait et me trompait.... Elle
mentait!

Cruelle, cruelle espérance, pourquoi berces-tu
ainsi les misérables? C'est trop souffrir, vois-tu,
de tomber du rêve dans l'accablante réalité.

Le czar a refusé la grâce de mon père. Sur la
demande de sa fille, la grande et clémentine du-
chesse, il a fait revoir le dossier de l'exilé... Mais,
l'exilé, de nouveau, a été jugé coupable, criminel,
indigne de pardon.

Criminel! lui, mon père! lui, le brave et géné-
reux patriote!

Oui, oui, il mérite la haine et la colère; car,
pour les Russes, il a été un vaillant adversaire.
Pour la défense de son pays, il n'a marchandé ni
sa vie ni ses biens. Il a tout donné à la Pologne. Et
ceux qui aiment leur patrie, à lui tout sacrifier,
commettent le plus grand des crimes: un crime
qui est puni par l'exil éternel.

Et moi, sa fille, qui étais venue de si loin pour

obtenir sa grâce, moi, qui ai supplié à genoux
notre implacable ennemi, au retour, que vais-je
répondre à mon père? que vais-je lui dire?...

Ma douleur est immense. Sans la constante
affection de Mademoiselle, dont la grande âme me
soutient, les forces me manqueraient pour resfaire
ainsi, désespérée, le long voyage.

Elle m'accompagne, ma fidèle amie, ma seconde
mère. Olga Viléreff demeure à la cour sous la
garde de la duchesse Marie, et M^{lle} du Valmier a
quitté le riche hôtel du général pour partager
l'isba des pauvres exilés.

Elle me console. Lorsque mes larmes coulent,
elle les sèche par un baiser, quand le murmure
me monte aux lèvres; quand, amèrement, je
reproche à Dieu de ne pas avoir exaucé mes
prières ferventes... oh! si ferventes!... elle me dit:

— Nadège, Nadège, vous jugez les choses au
point de vue terrestre. Dieu vous a donné pour père
et pour mère deux héroïques martyrs; admirez-les
et ne murmurez pas. Reprenez courage, mon
enfant, en songeant à la palme que leur réserve
l'éternité!

Et, sur les souffrances, elle sait me dire des
choses si belles, si divines, que mes larmes s'ar-
rêtent, et que la révolte injuste se change en
repentir.

— Mais père, père, que vous dirai-je à l'heure
de la réunion?

sa fureur aveugle, au pouvoir exécutif dont il voudrait diminuer les attributions au bénéfice de son rival habituel, le pouvoir parlementaire.

Et d'où provient une pareille ardeur ? Quel motif attribuer à une semblable animosité ?

Ce motif est tout simplement imputable au désir de briser toutes les résistances qui s'opposent à la satisfaction de ses intérêts propres.

Son intérêt politique et surtout électoral, voilà le principal objectif, voilà le principal mobile de la conduite de M. Wilson.

Les grandes Compagnies de chemins de fer auront refusé de placer tous ses protégés, refusé de souscrire également à toutes ses réclamations et à toutes ses demandes ; cela suffit pour qu'elles rencontrent en lui un adversaire à la fois peu scrupuleux et déterminé.

C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour apprécier, dans la circonstance qui nous occupe, l'intervention et le langage de M. Wilson.

LE MÉTROPOLITAIN.

M. de Freycinet a reçu la délégation des commerçants des 1^{er}, 2^e, 3^e et 9^e arrondissements, nommée le 5 février dernier, à la salle de la Redoute, avec mission de voir les ministres au sujet de la reprise des travaux et de la construction du chemin de fer métropolitain.

Le président du conseil a promis un concours des plus énergiques.

La délégation s'est ensuite rendue chez M. Baihaut, ministre des travaux publics, qui a déclaré tenir à honneur de marquer son passage aux affaires par l'exécution du Métropolitain. Il a ajouté qu'il serait en mesure de déposer un projet sur le bureau du Parlement avant quinze jours.

Enfin, la délégation a été reçue par M. Lockroy, ministre du commerce et de l'industrie, qui a promis d'appuyer de toutes ses forces le projet relatif au Métropolitain dont il considère la construction comme indispensable avant l'ouverture de l'Exposition universelle de 1889. Il a terminé en disant que le gouvernement était fermement disposé à manifester son désir, non par des promesses ou des discours, mais par des actes.

FORTUNE A REFAIRE.

M. Paul Bert, dit le *Gaulois*, partant pour aller civiliser le Tonkin, a dit qu'il se sentait pour ce pays des entrailles de père ou quelque chose d'approchant. Je crois bien ! Le Tonkin a déjà mis un joli beurre dans ses épinards — qui en manquaient.

Son père, avoué à Auxerre, lui avait pourtant laissé une quarantaine de mille livres de rente. Mais ce patrimoine s'envola, et le Tonkin arrive à point pour le refaire.

On nous écrit qu'avant de partir le nouveau résident général a assuré sa femme pour trois ans à une compagnie d'assurances sur la vie, moyennant une prime annuelle de 48,000 francs, soit : 54,000 fr.

Et, pourtant, mes mains ne sont pas vides de toute faveur. Un proscrit va sourire à mon retour. Serge verra finir son dur exil. Une amie puissante a défendu sa cause. Et, tandis que la fille du comte de Rudzen recevait, dans une missive revêtue du sceau impérial, le plus froid, le plus dur, le plus formel des refus, M^{lle} Vilériell, se rappelant son sauveur de Nertschink, intercédait pour lui. Elle a fait habilement valoir la jeunesse de Serge ; elle a relaté son dévouement pendant l'incendie ; elle a parlé avec cette flamme irrésistible qu'elle sait mettre dans toute cause qui lui est chère ; et, au moment où je quittai Saint-Petersbourg, elle a glissé dans ma main une lettre soigneusement cachetée, en me disant :

— Nadège, votre dévouement filial n'a rien pu pour votre père, j'en ai bien souffert pour vous. Cependant, votre voyage ne sera pas inutile. Voici une lettre obtenue à force de prières. Vous la remettrez au vaillant et courageux exilé auquel je dois la vie. Tous ses biens lui seront rendus, s'il veut s'en montrer digne, et les faveurs du czar lui seront assurées.

Et depuis la lettre ne me quitte pas. Quelle joie de la remettre à Serge ! Pourtant mon cœur souffre à la pensée de la séparation ; mais je l'aime assez pour me réjouir de son bonheur. Je saurai... du moins je m'efforcerai de sourire en le voyant sourire ; et je bénis Dieu de permettre que je sois,

prélevés *hic et nunc* sur le traitement de sa première année, déjà entièrement touché.

Mais, si dans trois ou dans six mois M. de Freycinet n'était plus là, si M. Bert perdait sa place, il aurait touché tout de même, et c'est nous qui payerions les pots cassés. Comme toujours !

Le nouveau journal de M. de Cassagnac a paru vendredi. Son programme peut se résumer dans cette maxime à la Siéyès : Où l'autorité est-elle aujourd'hui ? — Nulle part. — Où doit-elle être ? — Partout.

Cet axiome est net. Malheureusement M. de Cassagnac est beaucoup moins clair dans son exposé des moyens propres à ramener cette autorité. Cela vient peut-être de ce qu'il poursuit des solutions au lieu de poursuivre une solution.

Les autres rédacteurs de l'*Autorité* sont MM. Albert Rogat, Paul de Léoni, Deffou, Daynaud et Delafosse, députés.

UNE TRISTE NOUVELLE.

Ce ne sera pas avec surprise qu'on apprendra en France que les ateliers et fondries de canons des usines Cail vont décidément s'établir en Belgique.

Ce qui a poussé les directeurs de ces usines qui avaient porté au premier rang l'industrie française, c'est que, écrasés par les prix élevés de la main-d'œuvre et par les impôts, ils ne pouvaient plus ni lutter contre la crise, ni soutenir la concurrence étrangère.

PROSPÉRITÉ RÉPUBLICAINE.

« Le vide de la caisse ne permet pas de vous payer aujourd'hui. Veuillez repasser un jour où la recette sera plus en fonds. »

Telle est l'étonnante réponse que deux notables commerçants de Cherbourg ont reçue à la Recette des finances, il y a quelques jours, alors qu'ils demandaient le paiement de mandats parfaitement en règle.

Est-ce donc par intérêt personnel que l'Etat adoucit la législation en matière de protêts ?

L'AFFAIRE BARRÈME. — Cette affaire Barrème commence à lasser la patience et la curiosité du public ; elle a commencé par émouvoir d'abord la population parisienne, par la laisser indifférente ensuite, par la fatiguer enfin, et il faut avouer que c'est justice.

Ce drame mystérieux a le don d'exciter l'imagination de farceurs qui ont la plaisanterie sinistre, et qui, en plein Paris, abordent les paisibles bourgeois, et manquent de les faire trépasser en les accusant faussement d'être « le meurtrier du préfet de l'Eure ».

Voilà déjà deux fois que pareilles méprises volontaires se produisent ; mais la dernière est encore plus forte.

Il y a quelques jours, au moment où M. V..., artiste des Menus-Plaisirs, dînait au café de Monte-Carlo, place Saint-Geor-

pour notre ami, la messagère de la délivrance.

Mais, mon père, mon père... Que lui répondre au retour ?

Et la télégramme avance dans les chemins détrem-pés, et le but approche, et mon désespoir grandit.

Que lui répondre, que lui répondre, quand ses yeux rayonnant, d'espérance, vont interroger son enfant ?

Irkoutsk, mai 18...

Que lui répondre ?

Je n'eus rien à lui dire, car il ne m'interrogea même pas. Que lui importaient la liberté, la délivrance ? J'arrivais trop tard. Ma mère allait mourir. Pâle, oppressée, elle luttait dans le grand combat. Ses yeux étaient fermés, une respiration difficile soulevait sa poitrine à intervalles inégaux ; sa main s'agitait convulsivement ; et, parfois, d'une manière inconsciente, elle serrait fortement celle de mon père comme pour se rattacher à la vie. Ah ! pauvre mère ! A quoi bon ? Quand on est là, sur la pente fatale, nulle force humaine ne saurait nous retenir.

Dès que je fus au seuil de l'isba, je compris tout. Et, sans même embrasser mon père, sans même serrer la main de Serge qui, lui aussi, prit au chevet de la mourante, je vins tomber à genoux devant le lit, je cachai ma tête dans les couvertures et je pleurai à sanglots. Je demeurai ainsi bien longtemps, je crois... puis, m'approchant de mon

ges, avant de se rendre à son théâtre, deux agents de la sûreté se sont présentés pour l'arrêter comme l'assassin de M. Barrème.

M. V... protesta, démontrant que, retenu par son service au théâtre où il joue précisément le rôle d'un gendarme, il n'avait pu faire le voyage pendant lequel l'infortuné préfet de l'Eure a été assassiné. Rien n'y fit, et ce fut seulement devant M. Thomasi, commissaire de police, qu'il put obtenir sa mise en liberté.

Vraiment, n'est-ce pas là du pur grotesque ? et l'on est à se demander comment d'aussi grossières erreurs peuvent se produire.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 27 février.

La Bourse est assez animée. La réponse des primes se fait d'une manière satisfaisante.

Le 3 0/0 est coté 82.65, l'amortissable 84.60, le 4 1/2 0/0 109.90.

Le Crédit Foncier est ferme à 1.345 en reprise. Les obligations toujours très-demandées ont tendance à une hausse nouvelle. Il faut acheter maintenant les communales 1880 pour le tirage du 5 avril.

La Société Générale est bien tenue à 457.50.

La Banque d'Escompte conserve facilement son avance et ne tardera pas à voir le cours de 500 fr. Elle était à 360 il y a un an. Sa situation est au moins aussi bonne aujourd'hui qu'elle était alors.

Le Panama cote 465 fr. La Compagnie fait annoncer qu'elle a encaissé 70 millions sur le versement de 75 millions appelé pour le 5 février. Mais n'y avait-il pas un syndicat de garantie et ses avances ne sont-elles pas comprises dans les 70 millions ? Voilà ce qu'il faudrait savoir. La Compagnie de Panama nous a habitués à tant de surprises qu'il faut s'attendre à tout.

Les chemins de fer sont calmes.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

LA SOCIÉTÉ SAINTE-CÉCILE D'ANGERS A SAUMUR

Le temps n'a pas favorisé le commencement de nos fêtes musicales. Saumur s'est réveillé hier matin sous un triste manteau blanc d'hiver, et la neige n'a pas cessé de tomber pendant la demi-journée.

Au moment où l'Harmonie Saumuroise allait recevoir la Sainte-Cécile, le ciel s'est un peu rasséréné ; de nombreux curieux se dirigeaient en même temps vers les ponts.

Il était près d'une heure lorsque l'arrivée en gare de la Société chorale angevine fut signalée. L'Harmonie Saumuroise se tenait sur le viaduc.

Tout le monde attendait avec impatience la sortie de nos aimables visiteurs ; mais il fallut presque une demi-heure pour disposer leur bannière, si richement ornée de médailles et de couronnes.

L'apparition sur la place de la Gare, comme partout où elle a été vue, de cette magnifique bannière, a fait véritablement sensation.

Après réception, l'Harmonie Saumuroise a salué les chanteurs par un pas redoublé, puis le cortège s'est mis en marche, la musi-

que exécutant le *Roi des Mers*, cet entraînant morceau qui rappelait la présence à Saumur du 66^e de ligne.

Les orphéonistes avaient à leur tête M. Louis de Romain, leur sympathique président. M. Laffage, le jeune et habile directeur de la Société, n'est arrivé qu'à sept heures du soir.

Certes, beaucoup de monde accompagnait la Sainte-Cécile ou stationnait sur son passage jusqu'à la place de la Bilange ; mais, avec un temps plus convenable, non-seulement tout Saumur eût été sur pied, mais encore les localités environnantes eussent fourni un nombre d'amateurs à la matinée musicale.

Après avoir accepté des réconfortants au café de la Bourse, les orphéonistes sont entrés au théâtre, où leur bannière ornait déjà l'un des côtés de la scène.

Dans un prochain numéro, nous redrons compte de la matinée musicale et du concert, où société chorale, artistes, amateurs, musique d'harmonie ont obtenu le plus complet et le plus légitime succès.

Une dépêche du Port-Saïd annonce la mort du maréchal des logis de chasseurs Robert de Neufville, ancien sous-maître de manège à l'École de cavalerie, et portefanion du général de Courcy, au Tonkin. Ce sous-officier avait dû être débarqué par le *Yang-Tse*, au passage de ce paquebot, sur lequel le commandant en chef était embarqué avec son état-major.

M. Robert de Neufville a été un des plus brillants élèves de l'École de Saumur et a laissé de son passage dans notre ville le meilleur souvenir.

C'est une nouvelle victime de l'équipé tonkinoise.

On annonce que M. Chevreul, le « doyen des étudiants », est atteint d'une forte grippe qui l'oblige à garder la chambre.

Voici le bulletin rédigé par M. le docteur Sée : « La bronchite générale est entrée dans une période stationnaire, bien que la fièvre persiste encore. »

Espérons que cette légère indisposition n'aura pas de suites.

M. le général de brigade Le Touleucq a été promu au grade de commandeur dans l'ordre de la Légion-d'Honneur.

« Aïda » à Angers.

Les journaux d'Angers ne tarissent pas d'éloges sur *Aïda*, qui vient d'être représentée au Grand-Théâtre, et sur ses interprètes.

Succès immense pour l'opéra de Verdi. M^{lle} Martinon et de Vite ont été très applaudies et avec justice. M. Goffoël s'est surpassé. M. Dechesne est parfait. On regrette que M. Neveu paraisse trop peu.

Les chœurs, très-nombreux, et renforcés d'une vingtaine de membres de la Société Sainte-Cécile, ont été excellents.

Les danseuses ont rivalisé de grâce et de charme.

L'entrée triomphale de Radamès avec ses trompettes égyptiennes et les fanfares a été splendide.

On remarque encore une amusante décoration de négrillons.

Les costumes, les décors, la mise en scène, tout est merveilleux.

On ne se rappelle pas avoir été témoin d'un pareil succès.

Toute la ville, les environs et bien des amateurs du département voudront voir *Aïda*, qui devra être joué nombre de fois et terminera, plus brillamment que jamais, la saison théâtrale.

LES TRAMWAYS DE TOURS

Les tramways de Tours, dont les dépenses totales de premier établissement s'élevaient à 748,433 francs, ont donné en 1884 un produit brut de 97,550 francs, en 1885 ce produit a été de 404,786 fr., ce qui donne en faveur de 1885 une différence de 7,336 francs.

Les dépenses d'exploitation ont été de 78,428 francs.

RENNES.

Le 2^e chasseurs allant de Tours à Paris est passé par Rennes, mardi dernier.

Un punch que les officiers d'artillerie devaient offrir aux officiers de chasseurs n'a pu avoir lieu, parce que, assure-t-on,

(A suivre.)

colonel du 2^e chasseurs a défendu à ses officiers d'accepter toute invitation et toute réunion.

Le colonel a bien fait, peut-être, pour éviter tout prétexte à délation. Mais quel triste temps que celui où les plus innocentes réunions sont empêchées de peur d'éveiller la malveillance. C'est le règne de la Terreur.

Un épouvantable accident vient d'émouvoir profondément les habitants de la Petite rue aux Foulons, à Rennes.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, M. Angevin, garçon de café, rentrait chez lui, son service terminé. A peine avait-il ouvert la porte de sa chambre qu'une âcre odeur de brûlé le saisit à la gorge et que le rat-de-cave avec lequel il s'éclairait s'éteignit.

A demi suffoqué par la fumée, le sieur Angevin attendit un moment; puis il ralluma son rat-de-cave et entra. Un horrible spectacle s'offrit alors à ses regards. Sa femme était étendue sur le ventre au milieu de la chambre; ses vêtements fumaient encore; autour d'elle, le parquet brûlait; un berceau était renversé dans un coin.

Le sieur Angevin pensa alors à sa petite fille âgée de deux ans et demi: il releva le berceau, l'enfant n'y était pas; il regarda sur le lit: la pauvre petite était étendue sur le dos, la face horriblement convulsée, la bouche ouverte, asphyxiée par la fumée.

Le malheureux réveilla ses voisins. Il n'y avait rien à faire. La femme était morte, et, détail horrible, ses membres se détachaient quand on les touchait. La poitrine n'existait plus; les jambes étaient entièrement carbonisées; seules, les bottines en cuir dont elle était chaussée avaient résisté au feu.

La femme Angevin était âgée de 27 ou 28 ans. L'opinion unanime est que la malheureuse, voulant sortir, a pris une bougie allumée et a mis le feu à ses vêtements.

La position du cadavre confirme cette supposition. Une enquête est ouverte.

Deux jeunes gens, MM. Jean et Louis Péponnet, l'un licencié en droit, l'autre étudiant en droit, ont comparu, la semaine dernière, devant la Cour d'assises de la Charente-Inférieure, sous l'accusation d'avoir, dans une conférence conservatrice, répondu aux provocations d'une bande de tapageurs républicains par ce cri: *A bas la République!* Or, il est bon de faire remarquer, avec le *Moniteur de Saintes*, que le dénonciateur était le chef de la bande.

Défendus avec beaucoup d'éloquence par M. Sechet, du barreau de Poitiers, MM. Jean et Louis Péponnet ont été acquittés. Nous leur adressons nos bien cordiales félicitations.

NANTES.

On sait que le département de la Loire-Inférieure est appelé à élire un quatrième sénateur, en remplacement d'un sénateur inamovible décédé.

Nous apprenons que M. le comte Alexandre de Monti pose sa candidature à ce siège.

BLOIS.

Le conseil général de Loir-et-Cher vient d'ouvrir un crédit en faveur des instituteurs qui ne remplissent pas les fonctions de secrétaires de mairie.

Ce crédit est un crédit politique destiné à donner des primes d'encouragement aux instituteurs qui vivent en mauvaise intelligence avec leurs maires, c'est-à-dire avec les élus du suffrage universel.

De plus, ce crédit doit être distribué arbitrairement par les membres de la commission départementale.

C'est un moyen nouveau d'entretenir des agents électoraux aux frais des conservateurs.

UN TOUR DE MAQUIGNON.

Une commune du Nord a été le théâtre d'une escroquerie qu'il est bon de signaler.

Un maquignon vend à un naïf rural un cheval atteint, non de pouesse, mais d'emphysème pulmonaire (terme de la nouvelle loi).

Le marché est arrosé, suivant l'usage, de force books et petits verres.

L'acheteur, ébloui par les fumées de l'ivresse, emmène son cheval et s'aperçoit, le lendemain seulement, de sa petite toux sèche et de ses soubresauts du flanc. Il avise

son vendeur du refus du cheval. Celui-ci ne répond pas. Mais un sien compère, passant par la ferme, demande à acheter des chevaux. Le rural, qui ne se doute de rien, montre son cheval malade. Le maquignon feint de l'examiner; il le trouve beau, vigoureux, bien planté, etc., et en offre un prix.

Le naïf rural l'accepte. — Puisque quelqu'un doit être attrapé, dit-il, autant un autre que moi.

Quatre jours après (neuf jours après le premier achat), l'acheteur revient et se plaint d'avoir été trompé par une maison qui se dit honnête.

Le premier acheteur se voit obligé, ou de reprendre le cheval ou de le laisser mettre en fourrière. Il le reprend, rembourse le prix, et le tour est joué. Quant à son recours contre son vendeur, le premier maquignon, il n'y peut songer, les huit jours de délai légal étant passés.

Les deux maquignons se partagent le bénéfice, qui était assez rond, car le premier maquignon avait payé le cheval un prix infime, le vendeur l'ayant vendu comme atteint d'emphysème.

La conclusion est claire. Avis aux acheteurs de chevaux.

Chocolats Georges Dousnel	
MAISON DE VENDEUR	
28 et 30, rue St-Jean, Saumur.	
Chocolat français, le 1/2	1.50
kilogramme	1.50
n° 1, santé fin vanille	1.80
n° 2, surfin vanille	1.80
n° 3, au masagan	2.00
vanille	2.00
n° 4, au casaque va-	2.50
nille	2.50
Remise de 5 0/0 en prenant	
par 5 kilogram.	
Tous ces chocolats sont garantis pur cacao et sucre.	

Variétés.

DE LA MISE EN SCÈNE AU THÉÂTRE

Il y a confusion dans les idées du public sur le vrai sens de cette expression: *la mise en scène*, qu'il emploie dans deux acceptions bien différentes et pour désigner tour à tour la mise en œuvre matérielle des pièces et la mise en œuvre morale ou l'exécution.

Pour parler d'abord de la première, on dit d'une pièce à grand spectacle, par exemple, qu'elle est bien mise en scène, quand le luxe et l'exactitude des costumes, la richesse des décors, l'ampleur des cortèges, la rapidité des changements à vue, les trucs, etc., ont fait à souhait leur partie dans une œuvre qui leur doit son succès, et quelquefois son unique mérite; mais quand il s'agit d'un théâtre de comédie qui n'a point affaire à tous ces accessoires, et où le décor ne doit être que l'habit décent de la pièce, cette décence implique bien des choses.

C'est trop peu que le décor soit pittoresque, agréable à voir, il faut qu'il s'adapte à la fois au sujet, au caractère des personnages, à leurs conditions. Entre les gens et le logement qu'ils habitent, les meubles qui le garnissent, il y a une harmonie et comme un rapport intime qui contribue à l'illusion du spectateur, transporté à première vue dans le milieu où une pièce prétend le conduire. Sur ce point important, il est juste de faire honneur à Montigny du progrès qui s'est accompli, et des exemples qui, partis de la petite scène du Gymnase, ont été rajournir nos grands théâtres. Qui ne se souvient du mobilier du *Demi-Monde*, de ce salon capitonné, de ces pendules hors de mode, débris d'un luxe d'autrefois, qui, chez la vieille dame noble ruinée, faisaient ressortir le contraste de son passé et de son présent? Le même jour voyait à la fois une œuvre originale, et l'art de la mise en scène matérielle portée à sa perfection.

Les toilettes y avaient leur part. Montigny, qu'on ne saurait trop citer à ce propos, mettait une grande importance à cet article, et il avait raison. Si le meuble dit l'habitude de la vie chez une femme, sa toilette est toute une révélation sur son caractère. On ne souffrirait pas qu'Arsinoé s'habillât comme Céliamène. Personne n'a mieux compris que Montigny cette convenance de nos mœurs contemporaines, si bien appréciées par le spectateur, et surtout par le public féminin. Il faisait une très-grande affaire de cette toilette moderne qui a fini, à la ville même, par s'appeler un costume. Si le théâtre a

paru, dans ces derniers temps, y mettre de l'exces, que ne s'en prend-on à la société elle-même, et non au théâtre qui la représente telle qu'elle est vêtue? Que ne dirait pas la partie féminine de l'auditoire à la vue d'actrices mal habillées? Tout au contraire, c'est pour elles un plaisir de plus que de rêver, au sortir du spectacle, à la beauté des toilettes, et d'y prendre des indications pour leur couturière.

En appliquant ce soin de l'accessoire à l'art de grouper les personnages, Montigny (le mot n'est pas trop gros pour la chose) a fait une véritable révolution. Avant lui, en effet, quoiqu'on en eût déjà fini avec les meubles «*voiturés sur la scène pour la commodité de la conversation*» qui, la conversation finie, reprenaient leur place le long du mur; quoiqu'on eût déjà vu, grâce à Beaumarchais, grand oseur en toutes choses, installer de vrais meubles à des places déterminées; il restait à en augmenter le nombre, réduit jusqu'alors au strict nécessaire. Ainsi, pas de table sur la scène, sauf celle dont il était impossible de se passer, par exemple la table sous laquelle se cache Orgon. Tout le reste était peint sur la toile. Avec Scribe, les meubles figurés disparaissent peu à peu. Une table est en permanence sur le théâtre; on y «*trouve tout ce qu'il faut pour écrire*». Mais cette table, obéissant à une consigne invariable, est reléguée à l'un des côtés, d'où elle ne bouge pas. Montigny vient: il la prend et la pose au milieu de la scène, à la place même qu'elle occupe dans un salon ou dans une salle à manger. Par ce simple changement, une mise en scène nouvelle rapproche la comédie de la vie réelle. Autour de cette table sont placés, dans un désordre motivé, des meubles de diverses sortes, à la portée de la main: sièges légers, chaises volantes, poufs qui permettent de grouper les personnages selon leur situation et facilitent la succession des tableaux.

Bientôt, sur cette table audacieuse se place une lampe, une vraie lampe avec son abat-jour, des albums, des livres; on y sert du thé, du vrai thé. Ici, c'est un piano sur lequel on s'accoude et dont on joue; là une causeuse qui se prête à propos à un *aparté* intime; enfin, on joue, on boit, on fume; c'est la vie mondaine réalisée, avec une exactitude de bon goût qui n'est pas le naturalisme, mais la vérité.

Toutes ces nouveautés furent l'inévitable conséquence de la première, l'introduction de la table du milieu. Ce qui paraît aujourd'hui si simple ne se fit pas sans opposition. Tels vieux comédiens, non pas des plus obscurs, affectaient de s'y heurter, prétextant qu'ils avaient été accoutumés à descendre par la porte du milieu à l'avant-scène, tout droit, en marchant devant eux. «*N'est-ce que cela?* leur dit un jour Montigny; la porte s'ouvrira désormais de côté et vous ne vous heurterez plus.» Mais cette porte de côté fit encore plus crier. Montigny se garda bien d'imposer d'autorité l'innovation, il y amena tout doucement les récalcitrants. Peu à peu on s'y accoutuma si bien qu'aujourd'hui, que l'entrée soit au milieu ou de côté, personne n'y prend plus garde.

Ceci dit, pour la *mise en scène matérielle* de l'œuvre dramatique, c'est-à-dire décors, costumes, meubles, accessoires, etc., passons à la *mise en scène morale*, étude bien autrement artistique et délicate.

La pièce à peu près sue, c'est-à-dire apprise par cœur, commence le travail des répétitions. Travail effrayant, si l'on songe à ce qu'il exige de goût, d'assiduité, de patience, de ressources d'esprit et de caractère, et combien il en coûte de temps, d'essais, de tâtonnements, de conseils, avant qu'un acteur soit en possession de son rôle. Il ne suffit pas que le comédien, — et je ne parle que de ceux qui sont maîtres en leur art, — prenne d'inspiration l'esprit avec l'habit du personnage qu'il représente; comme il ne joue pas seul, il faut lui indiquer quelle attitude lui sied le mieux devant celui qui lui donne la réplique, pourquoi il doit rester à telle place et pas ailleurs, assis et pas debout. Enfin, aux plus inhabiles, il est nécessaire d'indiquer quel geste convient à certaines paroles; comment, d'une indifférence d'intonation, il dépend qu'un mot aille remuer la passion au cœur de toute une assemblée, ou qu'il tombe inerte en deçà de la rampe. Telle phrase veut être dite au premier plan, telle autre au second, celle-ci à voix haute et celle-là à mi-voix. Ici le disant doit être vu de face, là de trois quarts. Autant de nuances et de convenan-

ces qui, strictement observées, donnent au dialogue, au jeu des interprètes, aux situations dramatiques, toute leur valeur, les mettent en relief, les éclairent et assurent le succès d'une œuvre, que la négligence et le mépris de toutes ces conditions peut compromettre de la façon la plus sérieuse.

Le public ne se doute pas de la somme de travail que représentent ces études de la répétition théâtrale, où l'auteur doit se préoccuper à la fois de l'attitude de ses personnages, de leur groupement, de leur direction, de leurs gestes, et par quelles séries d'épreuves il en vient à fixer définitivement le jeu de ses personnages, que le spectateur trouvera d'autant plus naturel qu'il aura été l'objet d'une recherche plus patiente et plus attentive. Ceci est bien autre chose que la question des décors, des costumes, et si j'avais à formuler la différence de la *mise en scène matérielle* et de la *mise en scène morale*, je dirais que l'une est le *corps* de la pièce, mais que l'autre en est l'*âme*.

VICTORIEN SARDOU.

LE BRUIT SE RÉPAND qu'aucun remède n'a obtenu autant de guérisons que les Pilules suisses; le fait est prouvé par des témoignages authentiques provenant de tous les coins de notre département et de la région. ANGERS, Maine-et-Loire, le 8 juin 1886. Depuis longtemps, je souffrais de douleurs d'estomac et de maux de reins, parfois mes yeux s'emplissaient d'eau et se couvraient comme d'un voile; j'avais usé de tous les médicaments inutilement. C'est alors que j'ai pris vos Pilules suisses à Fr. 1.50 la boîte; une seule boîte m'a rendu la santé et depuis lors je n'ai plus senti les atteintes de ce mal qui me rendait si malheureux. Veuillez m'envoyer encore une boîte de vos Pilules suisses à Fr. 1.50, afin d'en avoir à ma disposition, en cas de besoin. Je vous autorise en outre à publier ma lettre et à en faire tel usage qu'il vous plaira. Georges Chevreuil, 36, rue des Carmes; à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

Théâtre de Saumur

Direction: J. BRETON.

Lundi 1^{er} mars 1886,

Avec le concours de

M^{lle} FÉLICIE ARNAUD

1^{re} chanteuse légère du Théâtre Royal de la Monnaie, de Bruxelles

L'ÉTOILE DU NORD

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Scribe, musique de MEYERBEER.

Distribution:

Peters Michaelof	MM. Navau.
Danilowitz	Goffoël.
Gritzenko	Dehesne.
Georges Scrawonski	Noë Cadeau.
Maître Reynolds	Allemand.
Le colonel Yermolof	
Catherine	M ^{mes} FÉLICIE ARNAUD.
Prascovia	Dulaurans.
Nathalie	Lelong.
Ekimona	Vandermeeren.
Ismailoff	MM. Démon.
Le général Tchéméréteff	Recurt.
Un ouvrier	Asmire.

Ouvriers, villageois, ménétriers, kalmouks, grenadiers de la garde, cosaques, hussards, cantinières, jeunes soldats, recrues.

Au 2^e acte, *MARCHE SACRÉE*.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

BAPTISTE GOBLET, négociant, rue Nationale. Demandez le chocolat des RR. PP. de la Grande-Trappe, garanti de la plus exquise pureté.

Marché de Saumur du 27 Février

Blé semence (l'hect.)	—	Hulle de noix	50k. 195	—
Blé nouveau (l'hect.)	—	Graine de tréfle	100k. 954	100
From. 1 ^{er} q. Ph. 77k.	16 50	— luzerne	100k.	75480
Halle moyenne, 77k.	16 25	— de lin	70k.	—
Seigle	75k. 11	Foin (la charr.)	780k.	70475
Orges	65k. 11	Luzerne	—	780k. 70475
Avoine	50k. 9 37	Paille	—	780k. 35440
Fèves	75k. 11	Amandes em c.	50k.	—
Pois blancs	80k. 31 50	— cassées	50k.	—
— rouges	80k. 24 50	Cire jaune	—	50k. 190
Colza	100k. 20425	Chanvres 1 ^{er} qualité	42	—
Chenevis	50k. —	— 2 ^e	—	40
Farine, calas	157k. 42	— 3 ^e	—	38

La 51^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C^{ie}.

L'auteur y continue son étude de la Bavière. Outre une carte du Palatinat Rhénan, quatre gravures ornent le texte: des vues de la Hauptstrasse et de la cathédrale de Spire, de la cathédrale de Wurzburg, de Spire, du château de Marbourg.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

FAILLITE STOCKMANN.

MM. les créanciers de la faillite du sieur Stockmann, fourreur à Saumur, sont prévenus que la réunion pour la vérification des créances, qui avait été annoncée pour le mardi 9 mars 1886, est remise au vendredi 12 du même mois, à 9 heures du matin.

(173) Le Greffier, GAUTIER.

FAILLITE VEUVE JOLY.

MM. les créanciers de la faillite de la dame veuve Joly, marchand chapelier à Saumur, sont prévenus que la réunion, pour la vérification des créances, qui avait été annoncée pour le mardi 9 mars 1886, est remise au vendredi 12 du même mois, à une heure du soir.

(174) Le Greffier, GAUTIER.

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,
DE

Meubles et de Marchandises

Dépendant de la faillite du sieur Isidore STOCKMANN,

Le mercredi 3 mars 1886, à 1 h. du soir, et jours suivants, s'il y a lieu,

A Saumur, salle des Ventes, rue d'Orléans, n° 35.

Il sera vendu :

Armoire à glace, tables, chaises, table de nuit, buffet, étagère, glaces, un poêle en fonte, draps, essuie-mains, vêtements, casiers, batterie de cuisine et vaisselle ;

Une grande quantité de fourrures comprenant : lapis en chèvre et mouton, couvertures en loup, renard et ourson, garnitures pour cocher, cols sowaroff et autres, cravates et boas en castor, rat, lièvre et lapin, manchons skins, sibérien, astrakan, phoque, marmotte et petit gris, neaux de mouton, fouine, loutre, rat musqué, chèvre Tibet, mouton et chat russe, et quantité d'autres marchandises.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

A CÉDER

Etude de Notaire

De 3^e CLASSE

Dans l'arrondissement de Loches (Indre-et-Loire).

S'adresser à M^e FAUCHEUX, notaire à Tours, et à M^e CHAUDIER, notaire à Chinon. (176)

A CÉDER

Pour cause de santé,

FONDS DE BOULANGERIE

Dans les environs de Saumur, Très-bien achalandé.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Présentement ou pour la St-Jean,

Maison avec Jardin

Rue de Bordeaux, 45.

A VENDRE

PLUSIEURS

Maisons bourgeoises

AVEC JARDIN

Rue d'Alsace, Saumur.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue du Puits-Tribouillet, n° 5. (142)

A LOUER

PRÉSENTEMENT

UNE CAVE

Rue Haute-Saint-Pierre, 27.

S'adresser à M^e ROUX, 2, place Saint-Pierre. (155)

A CÉDER

DE SUITE

MAGASIN

Situé rue Nationale, 33 et 35,

Composé de chaussures, rouennerie, mercerie et confection.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire à Saumur. (144)

A CÉDER DE SUITE

Un Magasin d'Épicerie

MERCERIE ET ROUENNERIE

Très-bien achalandé, dans un quartier populaire.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN CHEVAL DE SANG

Bai, 1 m. 64,

Se monte et s'attelle.

S'adresser rue d'Orléans, 53.

Établissement d'Horticulture

JOUY DIT LAROSE

B. Baudrier Fils

Successeur

Rue de Bordeaux, 49, et rue Fardeau, 8.

Entretien de jardins, spécialité de décors, bouquets, couronnes, corbeilles, fleurs naturelles en toute saison.

Maison de culture d'arbres fruitiers, forestiers et d'ornement, à Angers.

SPECIALITÉ DE TRAVAUX EN CIMENT

ET MOSAIQUES

Venitiennes & Romaines

VERCELLETTI FRÈRES

A SAUMUR

2, place du Mouton, 2.

ROBES & MANTEAUX

Coupe et Éléance.

M^{me} J. BOLOGNESI a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle a transféré son atelier de couture rue Dacier, n° 21, et que l'on trouvera chez elle le choix le plus varié des Nouveautés de la saison.

On demande des OUVRIÈRES et une APPRENTIE. (130)

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON

Située rue d'Alsace, n° 13,

Comprenant au rez-de-chaussée salons, salle à manger, office; au premier cinq chambres à feu, cabinets de toilette; au second chambres de domestiques; greniers.

Buanderie, lingerie, cuisine, caves, jardin, écurie et remises.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire.

Offres et Demandes

M. V. COUÉ demande un jeune homme se destinant à la photographie.

200 mètres carrés d'excellente terre de jardin; le propriétaire en fait l'abandon à quiconque voudra les extraire du jardin qu'on veut transformer en cour.

S'adresser, sans retard, rue de l'Ermitage, 3.

ON DEMANDE un apprenti pour une bonne maison d'épicerie.

S'adresser au bureau du journal.

UNE MAISON de Nouveautés demande un HOMME SÉRIeux, muni de très-bonnes références, comme garçon de magasin.

S'adresser à MM. MEXME frères, rue d'Orléans. (114)

LIVRE-BARÈMES G¹. 1^o Toutes multiplications faites; 2^o Caisse d'épargne de 1 à 2,000 fr.; 3^o Revenu 0/0 des Rentes, Obligations Ville de Paris, Chemins de fer, etc.; Renseignements divers. Prix: 2 fr. 50. — S'adresser, à Saumur, à MM. ROBINE (rue Cendrière), BROU (Café de Paris), CROCHIN (rue de Poitiers) et Libraires. — M. PIAUX (mairie) l'expédie franco 2 fr. 75. (115)

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Supérieur à 1884.

Magasin Piebat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7.

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

A VENDRE

Une JUMENT, gris pommelé, âgée de 5 ans, taille 1^m 58, s'attelant et se montant.

S'adresser au bureau du journal.

JOURNAL TRÈS-RECOMMANDÉ

Aux Mères de Famille, aux Directrices de Pensionnats

Entre tous les journaux qui s'adressent aux femmes, il en est un que nous plaçons à recommander spécialement: **La Femme et la Famille**, JOURNAL DES JEUNES PERSONNES (34 ans d'existence), publié sous la direction de M^{me} JULIE GOURAUD, dont les ouvrages sont si estimés.

Le programme comporte deux parties bien distinctes :

Éducation, Instruction, Nouvelles, Récits, Voyages, Causeries, Littérature et Livres, voilà la partie commune à tous et rédigée en vue de tous.

Revue de la Mode, Dessins de Broderie, de Crochet, de Tapisserie, Travaux de Couture, Confection de Vêtements au moyen de Patrons joints aux numéros, Hygiène, Économie domestique, Tenue de la maison, etc., voilà la partie plus particulière à la femme, c'est-à-dire à la mère de famille, à la gouvernante, à la jeune personne appelée à devenir maîtresse de maison.

ÉDITIONS

Mensuelle, texte seul (grand in-8^o de 32 pages à deux colonnes) : 6 fr. — Étranger : 7 fr.

LA MÈME, avec annexes et gravures, 12 fr. — Union postale : 14 fr.

PRIMES

Les nouvelles Abonnées reçoivent, comme Prime gratuite, les numéros de Novembre et de Décembre, ce qui fait que l'abonnement ne part ainsi que du 1^{er} Janvier.

Dans l'année, toutes les Abonnées reçoivent également plusieurs gravures coloriées assorties et des travaux supplémentaires en couleur.

Pour s'abonner, envoyer un mandat-poste à l'adresse du gérant, M. A. VIVON, 76, rue des Saints-Pères, Paris. — Bien spécifier l'édition qu'on demande.

On s'abonne également au bureau de l'Echo Saumurois.

Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20,

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons, d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

91, Rue de Rivoli
et 9, Boulevard de la Madeleine
PARIS
Produit de 1^{re} Qualité
CHOCOLAT MASSON
Avis
Demander toujours les tablettes de 12 tasses par 500 Grammes, toute autre division ne donnant pas la quantité suffisante pour obtenir une bonne tasse de Chocolat.

SANS PALAIS
DENTS
NI CROCHETS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				LIGNE DE L'ÉTAT																			
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR						SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR			
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte			
8	55	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
9	19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
1	25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
3	32	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
7	15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
10	36	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR						MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.			
8	31	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
9	37	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
12	48	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
4	44	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
7	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
10	24	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.																							